

DÉLIBÉRATION DE_2026_004

Le quatre mars deux mille vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE LAMOTHE MONTRAVEL sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation :

Présents : Cyril SEILLEN, Georges MADELAINE, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie PELLIZZER, Michel FRICHOU, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Jean-Luc FAVRETTO, Jean-Thierry LANSADE, Marie-Catherine ROHOF, Christian SCALIGER, Annie MAIGRE, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Jocelyne ARSIGNY, Cyril BARDE, Éric FRÉTILLÈRE, Dominique IBERTO, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Hélène DONADIER représentée par Jean-Thierry LANSADE, Christian GALLOT représenté par Thierry BOIDÉ, Magalie LEPLET-COLLAS représentée par Gilles TAVERSON

Absents :

Excusés : Serge FOURCAUD, Christophe MARCETEAU, Karine LEY

Secrétaire : Jean-Claude MAILLAT

Membres en exercice : 32 Présents : 27 Votants : 30 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 30

OBJET : Délibération sur le budget primitif - SPANC - CDC MONTAIGNE MONTRAVEL ET GUR 2026

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune SPANC - CDC MONTAIGNE MONTRAVEL ET GUR,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune SPANC - CDC MONTAIGNE MONTRAVEL ET GUR pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 40 526,13

En dépenses à la somme de : 40 526,13

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre, selon le détail suivant :

Date de transmission de l'acte: 06/03/2026

Date de réception de l'AR: 06/03/2026

024-200034197-DE_2026_004-DE

A G E D I

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
65	Autres charges de gestion courante	25 737,29
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		25 737,29

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat d'exploitation reporté	25 737,29
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		25 737,29

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	14 788,84
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		14 788,84

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	14 788,84
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		14 788,84

ADOpte A LA MAJORITE

Le Président,
Thierry BOIDÉ

Date de transmission de l'acte: 05/03/2026
Date de réception de l'AR: 06/03/2026
024-200034197-DE_2026_004-DE
A G E D I



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON**

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Date de transmission de l'acte: 05/03/2026
Date de reception de l'AR: 06/03/2026
024-200034197-DE_2026_004-DE
A G E D I